

la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

# UNE SEULE RÉPONSE FACE AU MÉPRIS SOCIAL LA MOBILISATION LE 1ER FÉVRIER

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



ADMIN.

Après le vote de la loi immigration largement inspirée du programme du RN, la CGT Éduc'action n'attendait pas grand-chose d'un remaniement ministériel dont l'objectif n'était pas un changement de politique mais une tentative de redonner de l'air à un Président sans majorité et qui en cherche une à droite. Emmanuel Macron a toutefois réussi à monter d'un cran dans son mépris vis-à-vis des services publics et sa course à l'électorat le plus réactionnaire

## DU MÉPRIS...

**Mépris de l'Éducation nationale**, pourtant présentée comme « la mère de toutes les batailles », d'abord en nommant un premier ministre ayant utilisé le ministère de l'Éducation nationale comme tremplin politique. Gabriel Attal s'est rendu populaire à coup d'annonces flattant les clichés les plus éculés sur l'éducation et dont la possibilité de mise en œuvre interroge. Lui qui vantait la nécessité du temps long dans ce ministère aura échoué de peu à battre le record de brièveté de Benoit Hamon, mais aura gagné une carrière. Ensuite, le choix de la nouvelle ministre et du périmètre de son ministère laisse pantois. Les 6 prochains mois de préparation des JO percutent l'agenda de l'Éducation consacré à la mise en œuvre des dangereuses mesures Attal, d'ampleur et improvisées. Si les personnels avaient bien compris que le pilotage politique de leur ministère se faisait maintenant depuis l'Élysée, ils découvrent désormais que la gestion des JO est plus importante que celle d'une Éducation nationale qui craque et peine à recruter. C'est un signal désastreux adressé aux personnels qui tiennent le système à bout de bras et dont les attentes sont fortes en termes de conditions de travail et de rémunération.

**Mépris du secteur de la santé**, privé d'un ministère de plein exercice, alors que l'hôpital et plus généralement, l'ensemble du secteur, vit une crise sans précédent depuis des années.

**Mépris, enfin, des agent·es de la Fonction publique**, si importante dans cette période où les inégalités explosent et qui n'apparaît dans aucun champ ministériel alors que les difficultés de recrutement s'aggravent.

Quant au reste du gouvernement, avec notamment la tutelle du ministère des finances sur la transition

énergétique et la nomination de Catherine Vautrin ancienne participante à la manif pour tous, les symboles politiques sont clairs, le macronisme ne cherche plus à faire semblant d'être « progressiste ». Ainsi, après l'ignominie des propos présidentiels sur le cas Depardieu, on ne compte que 4 femmes sur les 11 ministres de plein exercice, aucune dans un ministère régalien, constat qu'on essaie de grossièrement cacher par l'annonce de 3 ministres déléguées auprès du Premier ministre.

**La CGT Éduc'action continuera de lutter contre la politique ultra libérale et réactionnaire de ce gouvernement. Elle appelle l'ensemble des personnels à la grève le 1<sup>er</sup> février, pour exiger des hausses substantielles de salaire, des créations massives de postes et l'abandon des mesures annoncées qui visent à instituer une Éducation nationale à deux vitesses au détriment des classes populaires et de la liberté pédagogique des enseignant·es.**



CGT Éduc'action - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil - unsen@cgteduc.fr - 01 55 82 76 55

# SALAIRES : LE MÉPRIS SOCIAL PERDURE...

La France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires, mais pas des augmentations de salaire. Et ce n'est pas la tentative de relance de ce quinquennat par un changement de gouvernement qui va faire aboutir la revendication majeure des travailleur·euses en cette période de négociations salariales...



Le décret n°2023-519 du 28 juin 2023 modifie l'indice majoré de l'ensemble des agent·es publics (titulaires et contractuels) de 5 points au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Concrètement, une évolution salariale d'environ 25€ brut, si l'on peut appeler celle-ci une évolution salariale, c'est-à-dire moins de 20€ net mensuellement pour chaque agent·e. Depuis de nombreuses années les fonctionnaires, titulaires et contractuel·les, ont perdu en pouvoir d'achat et l'année 2023 avec ces fortes inflations ont encore moins aidé tous les personnels. Ni la hausse du point d'indice de 3,5% en juillet 2022, ni la hausse de 1,5% en juillet 2023, ni la prime pouvoir d'achat versée en automne 2023 ne combleront les pertes de salaires, de pouvoir d'achat des agent·es de l'Éducation nationale et de Jeunesse et sport. À chaque hausse du SMIC, le tassement des salaires se fait plus grandissant et les agent·es vont connaître de nouveau un retour en arrière avec un rattrapage de leurs échelons par celui-ci. Pour rappel pendant de nombreux mois, à chaque hausse du smic les plus bas échelons des catégories C et B se retrouvaient en-dessous ou juste au niveau du smic .

Malgré un jeu de chaises tournantes à notre ministère, les agent·es en poste sont bien les seuls sur qui l'Éducation nationale repose.

**2024 ne doit pas être une année blanche mais une année de revalorisation des traitements pour les agents de la Fonction publique.**

# TÉLÉTRAVAIL : CA TRAINÉ TOUJOURS...

La CGT Éduc'action déplore le retard pris par la parution au journal officiel ainsi que la mise en application de cet accord-cadre par les académies. Les négociations et la mise en application doivent se dérouler dans toutes les académies, dans toutes les instances représentatives CSA, CSA SA, F3SCT....



La CGT Éduc'action rappelle au ministère, ainsi qu'aux secrétaires généraux, que toute modification des conditions de travail doit être étudiée dans les F3SCT respectives.

La CGT Éduc'action interpellera la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques, signataire de cet accord, pour la mise en place cet accord dans toutes nos académies.

La CGT Éduc'action requiert la prise en main de cet accord par toutes les académies et les instances représentatives du personnel le plus rapidement possible pour que dès la rentrée 2024, toutes et tous les agent·es puissent bénéficier de cette évolution des conditions de travail avec :

- l'accès au télétravail pour toutes et tous
- l'accès aux jours modulables et aux jours fixes et ainsi au mixte des deux
- l'indemnité télétravail, les matériels fournis par l'administration, le maintien des espaces de travail en présentiel.

**avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !**

CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

 [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

 0155827655  [unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr)

 @CGTEducationofficiel

 @cgt\_educ

 @cgteducation

# MESURES RENTRÉE 2024 : TOUJOURS RIEN POUR LES EPLE...



| Académie         |          |
|------------------|----------|
| AIX MARSEILLE    | +2       |
| AMIENS           | -3       |
| BESANCON         | -1       |
| BORDEAUX         | +2       |
| CLERMONT FERRAND | 0        |
| CORSE            | 0        |
| CRETEIL          | +2       |
| DIJON            | -2       |
| GRENOBLE         | 0        |
| LILLE            | -6       |
| LIMOGES          | -2       |
| LYON             | +2       |
| MONTPELLIER      | +1       |
| NANCY METZ       | -6       |
| NANTES           | +4       |
| NICE             | +1       |
| NORMANDIE        | -6       |
| ORLEANS TOURS    | 0        |
| PARIS            | 0        |
| POITIERS         | -1       |
| REIMS            | -4       |
| RENNES           | 0        |
| STRASBOURG       | -1       |
| TOULOUSE         | +5       |
| VERSAILLES       | +6       |
| GUADELOUPE       | 0        |
| GUYANE           | +4       |
| LA REUNION       | +1       |
| MARTINIQUE       | -2       |
| MAYOTTE          | +2       |
| COM              | +2       |
| <b>TOTAL</b>     | <b>0</b> |

À l'occasion du CSA du 21 décembre, les différentes mesures de création et de suppression de poste sont présentées aux organisations syndicales. L'année 2024 sera l'année de la mise ne place des différentes politiques actées par les différents gouvernement Macron.

**Pour le programme 141 « enseignement scolaire public du 2<sup>nd</sup> degré »,** les personnels devront encore subir le redéploiement des postes d'une académie à l'autre **sans création de poste** au final sur le territoire. Encore **une année de diète** pour les établissements scolaires du secondaire, encore une dégradation des conditions de travail pour les personnels concernés.

**Pour le programme 214 « soutien à la politique de l'Éducation nationale » :** c'est le programme qui a la plus de postes, 450 emplois dont 400 dans les services déconcentrés ciblés prioritairement sur la transformation de la fonction RH.153 emplois en région pour les missions JEPVA et la mise en place du SNU, 40 emplois pour les politiques « sports » et 60 postes pour la ré-internalisation des compétences informatiques.

**À chaque occasion, la CGT Educ'action dénonce le manque de moyens et de personnels dans les EPLE alors que les annonces s'enchaînent,** que notamment le déploiement des nouveaux outils informatiques entraine des dysfonctionnements importants dans la vie des établissements scolaires et dans le quotidien des personnels administratifs. Et ne nous voilons pas la face, par exemple les 6 postes redéployés dans l'académie de Versailles correspond à l'ouverture de 3 nouveaux collèges en sept 2024.

**Mobilisons-nous pour un recrutement massif des personnels dans l'Éducation nationale le 1er février 2024 partout.**



# NOUVEAU PLAN NATIONAL ÉGALITÉ 2024-2026 ? ANCIENNE RECETTE...

L'ancien plan s'achève en mars 2024, les nouvelles discussions autour d'un nouveau plan égalité ont donc débuté avec un calendrier serré. La proposition du ministère ajoute deux axes aux 5 du dernier plan : santé des femmes et culture de l'égalité professionnelle. Avant tout, la CGT Educ'action considère qu'il est nécessaire de faire un bilan du plan qui se termine. Il s'agit bien d'identifier les points de blocage présents dans les académies notamment sur la mise en place de mesures phares telle que la cellule d'écoute et de lutte contre les discriminations et dans la mise en place de référent-es dédié-es égalité dans les académies et les DSDEN. Dans certaines académies, les discussions n'ont même pas débuté pour le plan qui se termine. Les deux axes ajoutés

#UN  
JOUR  
SANS  
NOUS

pour ce nouveau plan sont très importants pour la CGT Educ'action, en particulier l'item sur la santé des femmes. Ce sera l'occasion de porter la revendication du congé menstruel, de mettre en place des droits pour les victimes de violences conjugales mais aussi l'occasion de dénoncer les manquements graves de médecine de prévention dans notre ministère. Enfin, au cours des négociations, la CGT Educ'action portera toujours la revalorisation et l'égalité salariale. 15% c'est l'écart de salaire et pour corriger ce fait, il faut une volonté politique.

## GRÈVE UNITAIRE LE 1ER FÉVRIER

### SALAIRES, POSTES, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉFORMES : ÉDUCATION EN DANGER

Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales FSU, FNEC FP - FO, CGT Educ'action, SUD éducation appellent à une action de grèves et des manifestations le 1er février 2024.

La crise de recrutement dans l'Éducation se pérennise, et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité des métiers de l'Éducation. Nos organisations exigent de véritables augmentations salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation, ainsi que l'abandon du pacte. Au lieu de poursuivre la dynamique à peine enclenchée avec les mesures mises en œuvre en 2023, le ministre refuse désormais de discuter de nouvelles mesures générales pourtant nécessaires et envisage même une nouvelle transformation des carrières marquée par un poids croissant des hiérarchies.

Il est encore temps de renoncer aux non-crétions de postes administratifs pour permettre notamment d'améliorer les conditions de travail dans les EPLE. Il faudrait également recruter davantage de personnels dans l'ensemble des équipes pluriprofessionnelles ... La dégradation des conditions de travail, la perte du sens des métiers doivent être pris au sérieux. La formation continue saccagée, l'inclusion sans moyens, les effectifs nombreux dans les classes, etc. : tout cela contribue à dégrader encore davantage les conditions de travail.

Les organisations FSU, FNEC FP - FO, CGT Educ'action et Sud éducation appellent à se mobiliser par des actions diversifiées dès maintenant et à préparer une journée de grève et de manifestations le 1er février.



CGT Educ'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

[www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

0155827655

[unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr)



@CGTEducationofficial



@cgt\_educ



@cgteducation